

Groupe « prospective des métiers et des qualifications » attributions et modalités de fonctionnement

réunion du CCREFP du 10 décembre 2003

Le CCREFP, lors de sa réunion du 04 mars 2003, a approuvé la création du groupe « prospective des métiers et des qualifications ». Lors d'une première réunion préparatoire, organisée le 09 juillet 2003, ce groupe a établi, sur la base du mandat qui lui a été confié, une proposition de programme d'activités et de modes de fonctionnement à mettre en place.

Le mandat initial résultait d'une première proposition de l'Observatoire Régional Formation Emploi (ORFE) du GIP ALFA CENTRE joint en annexe. Ce document a servi de base à la discussion entre les participants sur le mandat à confier à un groupe de travail.

Le présent document vise à formaliser les activités qui découlent de cette discussion ainsi que, le cas échéant, les modes d'organisation adéquats.

❖ Le groupe de travail comme lieu d'articulation des productions permettant d'enrichir la prospective des métiers et des qualifications au niveau régional

Les participants s'accordent sur les travaux multiples dans le champ de la relation emploi-formation au niveau local, régional, national voire international. Ce qui fait principalement défaut, c'est avant tout le recueil des informations, des diagnostics action existants... voir l'articulation entre différentes productions qui s'ignorent et ne constituent pas un travail d'ensemble.

→ Il est donc proposé que le groupe CCREFP « prospective des métiers et des qualifications » soit un lieu d'information sur les différentes études existantes ou en gestation et concoure à l'articulation et à la cohérence de ces différentes études. Chacun des participants du CCREFP pourrait saisir le groupe de ses différentes études ; le groupe pouvant alors émettre avis et préconisations sur les études engagées retransmis au CCREFP.

❖ La mise en perspective des données régionales avec des données plus larges

S'il faut bien sûr s'attacher à la production au niveau local, il semble intéressant au groupe de pouvoir ouvrir son champ d'horizon à des études menées non plus localement mais sur d'autres territoires et sur d'autres échelles territoriales. Ainsi, les données locales, doivent pouvoir être mises en regard de données produites dans d'autres territoires – par d'autres OREF par exemple – et à d'autres échelles (études nationales, données eurostat...).

Il est donc proposé que les études menées localement soient mises en regard d'autres études et que, en amont, les nomenclatures utilisées se rapprochent des standards européens.

❖ **Le groupe de travail comme lieu d'un investissement en connaissance**

Le groupe insiste sur le besoin de réaliser un véritable investissement en connaissance dans le domaine de la prospective des métiers et des qualifications ; l'objectif ambitieux étant d'aboutir au niveau régional à un diagnostic partagé dans ce domaine.

Pour ce faire, les participants s'accordent sur un cadencement des travaux régulier tous les deux – trois mois permettant cet investissement nécessaire en connaissance. A défaut, il semble que le groupe ne soit pas à même de réaliser cet investissement.

Concernant cette mission, le groupe souhaite pouvoir se doter, le moment venu et en fonction des besoins, de sous-groupe de travail sur un thème donné.

Pour assurer cette mission, il est proposé de retenir les modalités d'organisation et de fonctionnement suivantes :

- concernant sa composition, ce groupe comprendrait des représentants des 4 collèges du CCREFP.
La question de la désignation d'un Président du groupe de travail a été posée sans que le groupe veuille apporter de proposition au CCREFP plénier.
Pour mener à bien ses travaux, le groupe devrait pouvoir s'ouvrir à la participation des observatoires de branche existants ou tels que prévus par l'accord national interprofessionnel du 20 septembre dernier. Plus largement, les différents producteurs de données au niveau local et régional seraient invités à participer à ce groupe de travail.
- l'ORFE interviendrait en tant qu'animateur de ce groupe de travail.
- les avis et préconisations du groupe pourraient être présentés annuellement en CCREFP plénier permettant de dresser un panorama des différentes études en région.